

COMMUNIQUE CONJOINT RELATIF A LA VISITE EN COTE D'IVOIRE DE S.E.M.
SHINZO ABE, PREMIER MINISTRE DU JAPON
10-11 janvier 2014

Le Premier Ministre du Japon, S.E.M. Shinzo ABE, a effectué une visite en République de Côte d'Ivoire du 10 au 11 janvier 2014.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane OUATTARA, a réservé un accueil chaleureux à cette toute première visite d'un Premier Ministre du Japon en Afrique de l'Ouest francophone. Cette visite coïncide avec l'année du cinquantenaire de l'ouverture de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire.

Le Premier Ministre Shinzo ABE a exprimé ses sincères remerciements pour la légendaire hospitalité de la Côte d'Ivoire et a salué l'atmosphère conviviale de ses entretiens avec le Chef de l'Etat ivoirien.

Le Président Alassane OUATTARA a, quant à lui, exprimé sa grande appréciation au Japon pour le rôle de leader qu'il joue depuis longtemps en matière de développement de l'Afrique, notamment à travers le processus de la TICAD (Conférences internationales de Tokyo sur le développement de l'Afrique), ainsi que pour le soutien considérable que le Gouvernement du Japon apporte au développement de la Côte d'Ivoire, à travers entre autres, l'Agence Japonaise de Coopération International (JICA) .

Le Premier Ministre Shinzo ABE, pour sa part, a exprimé sa gratitude au Président Alassane OUATTARA pour sa participation active à la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V) qui s'est tenue en juin 2013 à Yokohama au Japon, ainsi qu'à la Table ronde au sommet entre le Japon et les Communautés Economiques Régionales (CER) africaines.

Il a par la même occasion fait l'éloge du leadership du Président Alassane OUATTARA qui a surmonté la crise politique ivoirienne, consolidé la démocratie, et réalisé la croissance économique d'un taux proche de 10 %.

Les deux dirigeants ont réaffirmé, lors de la TICAD V que la paix et la stabilité concourent à la croissance économique et cette dernière renforce à son tour la paix et la stabilité; le commerce international et les investissements privés sont des moteurs de la croissance économique.

De ce point de vue, les deux dirigeants ont discuté des moyens à mettre en oeuvre pour que la Côte d'Ivoire, qui dispose de potentialités à la fois comme porte d'entrée et comme locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest, crée un cercle vertueux de stabilité et de croissance économique, et devienne un bon exemple d'attractivité pour le commerce et les investissements. Par ailleurs, le Président Alassane Ouattara, Président de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et le Premier Ministre Shinzo ABE ont aussi abordé la question des

moyens à mettre en œuvre pour apporter stabilité et croissance à la sous-région ouest-africaine.

Concernant la paix et la stabilité, les deux dirigeants partagent la vision selon laquelle la «sécurité humaine» est cruciale pour garantir la paix et la stabilité.

Le Président Alassane OUATTARA a manifesté sa volonté d'établir durablement la démocratie et la bonne gouvernance, de promouvoir la paix et la stabilité par le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (DDR) ainsi que la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). En outre, il a réaffirmé son engagement pour la résolution des problèmes fonciers, la redistribution équitable des richesses et pour la réconciliation nationale.

Le Premier Ministre Shinzo ABE a loué les efforts engagés par le Président Alassane OUATTARA en faveur de la paix, la stabilité et la réconciliation nationale. Dans ce contexte, le Premier Ministre Shinzo ABE a, faisant référence aux notes sur l'aide alimentaire signées en décembre 2013 entre la Côte d'Ivoire et le Japon, déclaré qu'il envisageait d'accorder une aide d'un montant de 7. 700. 000 dollars, afin de promouvoir le renforcement de la paix et de la stabilité par la mise à profit, entre autres, du dynamisme des femmes. Ce soutien comporte notamment un appui au DDR, un appui d'urgence aux couches vulnérables de la population et un appui à l'autonomie des femmes en collaboration avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). En outre, il a souligné le fait qu'est prévu, pour un maintien durable de la sécurité publique, un renforcement des capacités des forces de police. Dans le même temps, en vue d'une redistribution équitable des richesses, une aide à la formation visant à l'amélioration des services publics dans le Centre et dans le Nord du pays est apportée et un renforcement des compétences de plus de 1 000 jeunes Ivoiriens est déjà mis en œuvre à travers le soutien à la formation professionnelle des jeunes.

S'agissant de la croissance économique et de l'aménagement d'un environnement propice aux investissements, les deux dirigeants se sont accordés sur l'importance de la promotion du commerce et des investissements entre les deux pays. Ils se sont ensuite félicités de ce que la mission japonaise mixte gouvernement-secteur privé de promotion du commerce et des investissements japonais en Côte d'Ivoire, dont l'envoi avait été promis au Président Alassane OUATTARA par le Premier Ministre Shinzo ABE lors de la TICAD V, ait eu lieu en décembre 2013.

Le Président Alassane OUATTARA a réaffirmé que le commerce international et les investissements des entreprises japonaises contribuent à la croissance économique de la Côte d'Ivoire. Le Président Alassane OUATTARA a également indiqué que le nouveau code des investissements ivoirien favoriserait une amélioration de l'environnement des affaires en incluant la sécurité pour l'ensemble des entreprises internationales y compris celles du Japon.

Dans la perspective d'un renforcement de la présence des entreprises japonaises en Côte d'Ivoire, facteur de création d'emplois locaux, le Premier Ministre Shinzo Abe a réaffirmé la pleine reprise d'un soutien apporté à la promotion des investissements, la formation dans le domaine des affaires et de l'industrie, la promotion des industries et à un aménagement des infrastructures.

Il a notamment fait part de l'envoi d'un conseiller en charge de la promotion des investissements, de la formation dans le domaine des affaires et de l'industrie à travers l'« Initiative ABE », de la mise en œuvre d'une étude préparatoire à la coopération relative à la construction d'un viaduc au carrefour Solibra sur la base du contenu du Projet pour le développement du schéma directeur d'urbanisme du Grand Abidjan actuellement en cours de réalisation. Il a affirmé, entre autres, que le Japon développe un schéma directeur relatif au concept d'Anneau de Croissance ouest-africain pour valoriser les potentialités de la Côte d'Ivoire en tant que base économique importante. Il a déclaré également que, sur la base de ce schéma directeur, il songeait à un projet d'aménagement du Port d'Abidjan.

En outre, pour mettre en valeur les productions susceptibles de tirer la croissance de la Côte d'Ivoire, il a indiqué l'exécution de deux projets, l'un consacré à la promotion du riz national, porteur d'un potentiel de croissance, l'autre visant à encourager la promotion de cultures prometteuses.

Concernant la stabilité et le développement de l'Afrique de l'Ouest, les deux dirigeants se sont accordés sur l'importance de traiter les problèmes qui se posent dans la zone du Sahel et de s'engager pour un développement stable de la sous-région ouest-africaine.

Le Président Alassane OUATTARA, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO, a indiqué que cette organisation poursuivra la lutte contre le terrorisme dans le Sahel et renforcera encore son action en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest, en incluant dans ses principes l'établissement durable de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il a aussi indiqué que la collaboration avec les pays concernés de la sous-région serait renforcée en vue d'une promotion de l'intégration économique, afin que l'Afrique de l'Ouest devienne un marché attractif pour les pays extérieurs à la sous-région.

Le Premier Ministre Shinzo ABE, saluant le leadership du Président Alassane OUATTARA en tant que Président en exercice de la CEDEAO, a indiqué que, dans le cadre du soutien à la zone du Sahel tel qu'énoncé lors de la TICAD V, une aide humanitaire, qui serait apportée au plus tard à la fin mars, notamment un soutien aux réfugiés, autres déplacés internes et rapatriés, d'un montant de 83. 400. 000 dollars était à l'étude. Il a également annoncé qu'un soutien sera apporté à la formation des personnels impliqués dans l'exécution des lois principalement en Côte d'Ivoire et dans la zone du Sahel, et que, pour renforcer le cadre du dialogue avec les pays sahéliens, il est envisagé d'inviter au Japon les personnes concernées de ces pays. Par ailleurs, le Premier ministre Shinzo ABE, soulignant le fait que des experts

dans les domaines des infrastructures et de la douane sont délégués auprès de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour soutenir le développement de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest, a indiqué la poursuite du soutien à la formation et à la réduction de la pauvreté, afin de favoriser la croissance de l'Afrique de l'Ouest.

En outre, le Président Alassane OUATTARA, Président en exercice de la CEDEAO, et le Premier Ministre Shinzo ABE, ont abordé la question des efforts à déployer en vue d'apporter la stabilité et la croissance dans la sous-région ouest-africaine.

Dans ce contexte, le Premier Ministre Shinzo ABE a expliqué ses activités récentes développées conformément à la politique japonaise de «contribution proactive à la paix» sur la base de principe de concertation internationale. Cette politique japonaise représente sa volonté de contribuer plus activement à la sécurité du Japon, à la paix et la stabilité régionales et mondiales.

Le Président Alassane OUATTARA a exprimé son soutien aux actions du Japon contribuant à la paix et à la stabilité régionales et mondiales en appréciant les actions et la résolution que le Japon prend en tant que nation de paix, celle qui est largement reconnue dans le monde.

En ce qui concerne la coopération sur la scène internationale, les deux dirigeants se sont accordés sur le fait qu'ils coopéreront afin que des résultats concrets soient obtenus, dans la perspective de l'année 2015 qui marque le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, en matière de réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, incluant l'extension du nombre de pays membres permanents aussi bien que celle du nombre de pays membres non permanents. Les deux dirigeants ont également souligné que l'Afrique devrait siéger à la fois comme membre permanent et membre non-permanent à l'issue de la réforme.

Les deux dirigeants se sont accordés sur l'importance de la protection de l'environnement naturel, notamment la préservation des forêts, et se sont félicités du soutien apporté par le Japon à la Côte d'Ivoire dans ce domaine, à commencer par la forêts du Banco.

Ils ont affirmé leur volonté de coopérer pour la promotion d'un usage durable des ressources naturelles sur une base scientifique, lors des Conférences des parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et au sein de la Commission Baleinière internationale (CBI).

Le Président Alassane OUATTARA a renouvelé ses félicitations au Premier Ministre Shinzo ABE, pour l'attribution des Jeux olympiques et paralympiques de 2020 à la ville de Tokyo. Le Premier Ministre Shinzo ABE, saluant le fait que des sports japonais tels que le judo sont activement pratiqués en Côte d'Ivoire, a exprimé la volonté de son pays de soutenir la promotion du sport en Côte d'Ivoire à travers le

programme « Le Sport pour Demain » en vue de promouvoir davantage les relations d'amitié entre les deux pays. Le Premier Ministre Shinzo Abe a déclaré que, avec la coopération d'une association japonaise dans ce domaine, il envisage de faire un don de 100 tenues de judo à la Côte d'Ivoire et d'inviter un professeur de judo au Japon. Les deux dirigeants se sont mutuellement félicités de la participation de leurs équipes nationales respectives à la Coupe du monde de football au Brésil en 2014, et se sont engagés à promouvoir les échanges sportifs et culturels entre leurs deux pays.

En vue du renforcement des relations entre les deux pays, les deux dirigeants se sont accordés sur la poursuite de concertations entre les deux pays à divers niveaux, afin de renforcer davantage des relations mutuellement bénéfiques, constatées à l'occasion de la présente visite.

(Fin)